**Formulaire «Conflits d’intérêts potentiels»**

**Présentation de conflits d’intérêts potentiels découlant de liens économiques ou personnels**

Les liens économiques ou personnels entre des auteurs ou autrices et des organisations peuvent donner lieu à un conflit d’intérêts. La déclaration de tels liens sert à garantir la transparence du processus de publication d’articles dans Suva Medical et de la discussion menée par des spécialistes à ce sujet. À cet effet, il y a lieu de déclarer les liens éventuels des trois dernières années.

Veuillez transmettre la déclaration des conflits d’intérêts potentiels après l’avoir dûment remplie et signée. Si plusieurs auteurs ou autrices ont participé au manuscrit, nous vous prions de bien vouloir faire la déclaration également au nom des autres auteurs ou autrices.

La déclaration est une condition sine qua non pour l’acceptation et la publication de votre manuscrit. Elle est publiée avec l’article.

Titre du manuscrit: …………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………..……………………………………

**□** Je déclare ne pas avoir entretenu, ces trois dernières années, de liens économiques ou personnels tels que définis ci-dessus.

**□** Je déclare que nous, les auteurs et autrices du manuscrit, n’avons pas entretenu, ces trois dernières années, de liens économiques ou personnels tels que définis ci-dessus.

**□** Les auteurs ou autrices du présent article ont entretenu, au cours des trois dernières années, les liens économiques ou personnels suivants:

NOM …………………………………… Liens ………………………………………………………..

NOM …………………………………… Liens ………………………………………………………..

NOM …………………………………… Liens ………………………………………………………..

NOM …………………………………… Liens ………………………………………………………..

Date:

Signature (auteur correspondant ou autrice correspondante):

**Explications concernant le formulaire «Conflits d’intérêts potentiels»**

Madame, Monsieur,

Les liens économiques ou personnels entre des auteurs ou autrices et des organisations peuvent donner lieu à un conflit d’intérêts. La déclaration de tels liens entretenus au cours des trois dernières années sert à garantir la transparence du processus de publication d’articles dans nos revues spécialisées et de la discussion menée par des spécialistes à ce sujet.

Il y a un conflit d’intérêt potentiel au sens de l’International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE, www.icmje.com) lorsqu’un auteur ou une autrice entretient des liens économiques ou personnels avec des entreprises du secteur de la santé (p. ex. l’industrie pharmaceutique ou l’industrie des dispositifs médicaux) ou d’autres organisations ou assurances à vocation commerciale sur lesquelles la publication de l’article est susceptible d’avoir un impact positif ou négatif.

Par liens économiques, il faut entendre, par exemple, le fait d’être membre d’organes consultatifs, d’avoir des relations d’emploi, de recevoir une indemnité de déplacement, des honoraires, de détenir des actions ou des parts, de recevoir un soutien à la recherche ou d’autres fonds de tiers.

Par liens personnels, il faut entendre des liens avec une personne dont les intérêts économiques ou idéels sont affectés par l’article (p. ex. liens familiaux, partenariats ou relations personnelles avec des personnes habilitées à représenter une entreprise du secteur de la santé). L’affiliation à des sociétés spécialisées ou à des associations professionnelles concernées par l’article peut également générer un conflit d’intérêts. Cela s’applique également aux intérêts particuliers et pertinents pour l’article, tels que les intérêts politiques, académiques (p. ex. l’appartenance à certaines «écoles»), scientifiques ou personnels.

L’auteur correspondant ou l’autrice correspondante d’un article sont priés de remettre à la coordinatrice la déclaration dûment complétée et signée, en même temps que l’article, au nom de tous les auteurs et autrices. La déclaration est une condition sine qua non pour une publication ultérieure. Elle sera publiée avec l’article.

En cas de question, n’hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La rédaction